Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

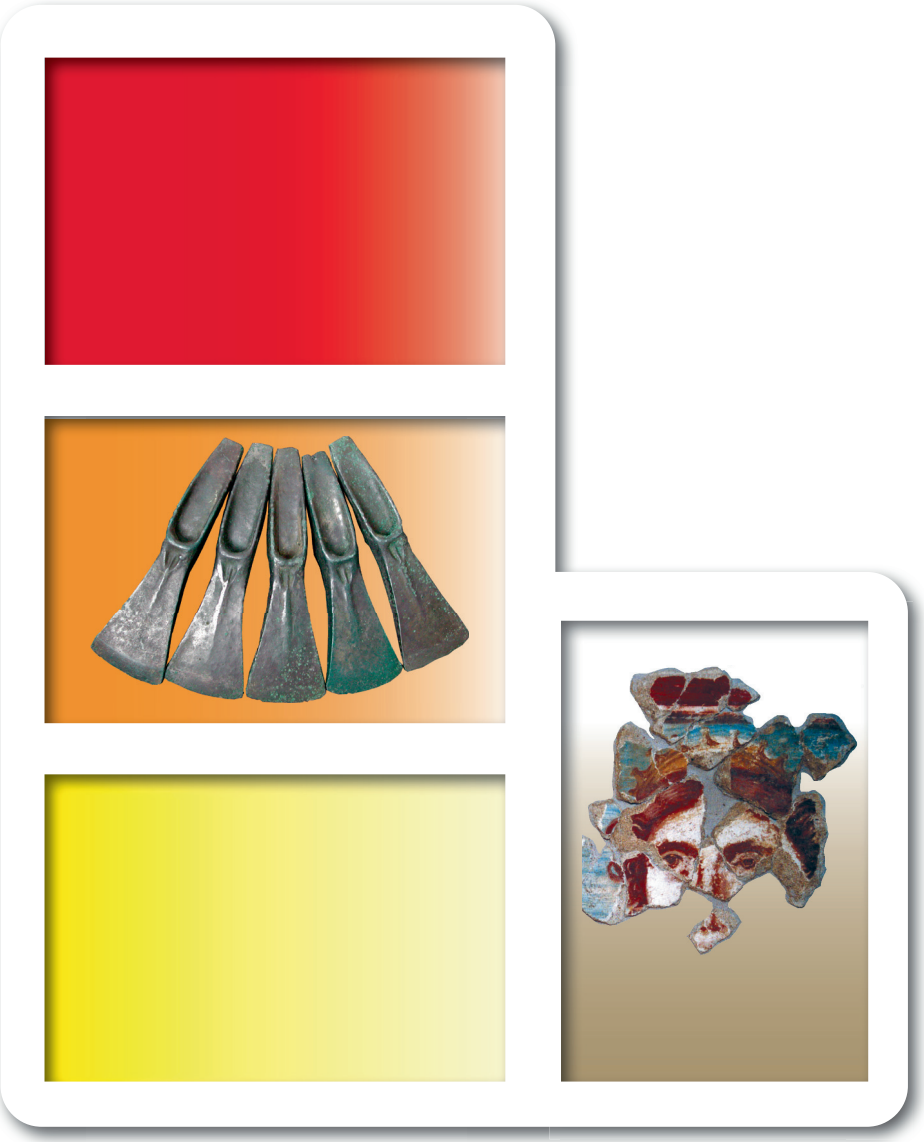

Numéro 2 – 2009

Gilles DURBET
Renaud NALLIER

LE TUMULUS D'ALFORT À MAISONS-ALFORT (VAL-DE-MARNE) : UN MONUMENT FUNÉRAIRE REMARQUABLE DU BRONZE ANCIEN À LA CONFLUENCE DE LA SEINE ET DE LA MARNE ?

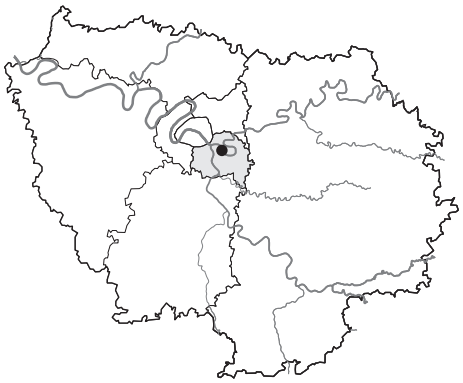

Résumé

La révision de la découverte ancienne d'un imposant édifice tumulaire à la confluence de la Seine et de la Marne permet aujourd'hui d'identifier une structure originale qui pourrait s'inscrire dans le corpus des structures monumentales du Bronze ancien d'Europe nord-occidentale.

Abstract

The review of the ancient discovery of an imposing round barrow built at the confluence of the Seine and Marne rivers, allows today to identify it as an original structure which might register in the corpus of the north-west European monumental structures dating from the Early Bronze Age (EBA).

Mots-clés : *tumulus d'Alfort, Protohistoire, âge du Bronze, funéraire, enclos périphériques.*

Keywords : *barrow of Alfort, Protohistory, Bronze Age, funeral, circular ditches.*

En 1840, les tensions européennes incitent le parlement français à édifier autour de Paris une enceinte de 38 km de périmètre doublée de quinze forts détachés. À la confluence de la Seine et de la Marne, la Butte de Grammont, ou Grandmont, située sur la commune de Maisons-Alfort, est choisie pour implanter en 1842 le Fort de Charenton.

Lors des travaux de terrassements, le lieutenant Deroulède, ingénieur du service du Génie qui dirige la construction, reconnaît l'origine anthropique de cette butte. Il note ses observations et en réalise un relevé extensif. Ses notes ont été recueillies et retranscrites en 1859 par le général Creuly (CREULY 1859 ; Collectif 1984, p. 42 ; BULARD, GOUGE, MARION 1994, p. 33 ; LABARRE 1999, p. 78-79 ; NAUDET 2001, p. 116 ; ARDOUIN 2001, p. 50). À la lumière des découvertes récentes, une révision critique de ce texte nous permet de percevoir les principales caractéristiques du tumulus d'Alfort.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

La plaine alluviale de la confluence de la Seine et de la Marne occupe une position centrale en Île-de-France (fig. 1). Façonnée par les phénomènes érosifs actifs depuis la fin de la transgression bartonienne, elle entaille la bordure ouest de la Brie française jusqu'au calcaire lutétien (RODRIGUEZ *et alii* 1994, p. 42). Séparée de la plaine centrale par le Mont-Mesly, la dépression de Bonneuil-Valenton témoigne d'un ancien lit ou bras de la Seine.

C'est, semble-t-il, au Tardiglaciaire que s'opère le comblement de ce cours oriental. La Seine quitte la dépression de Bonneuil-Valenton et cède alors à la Marne le défilé de Créteil, au pied du plateau de Gravelle (MICHEL 1972 ; RODRIGUEZ 1992 ; RODRIGUEZ *et alii* 1994 ; RODRIGUEZ *et alii* 2000 ; HADJOUIS 2001).

Les alluvions anciennes, héritées d'une part des formations encaissantes, mais aussi des terrains secon-

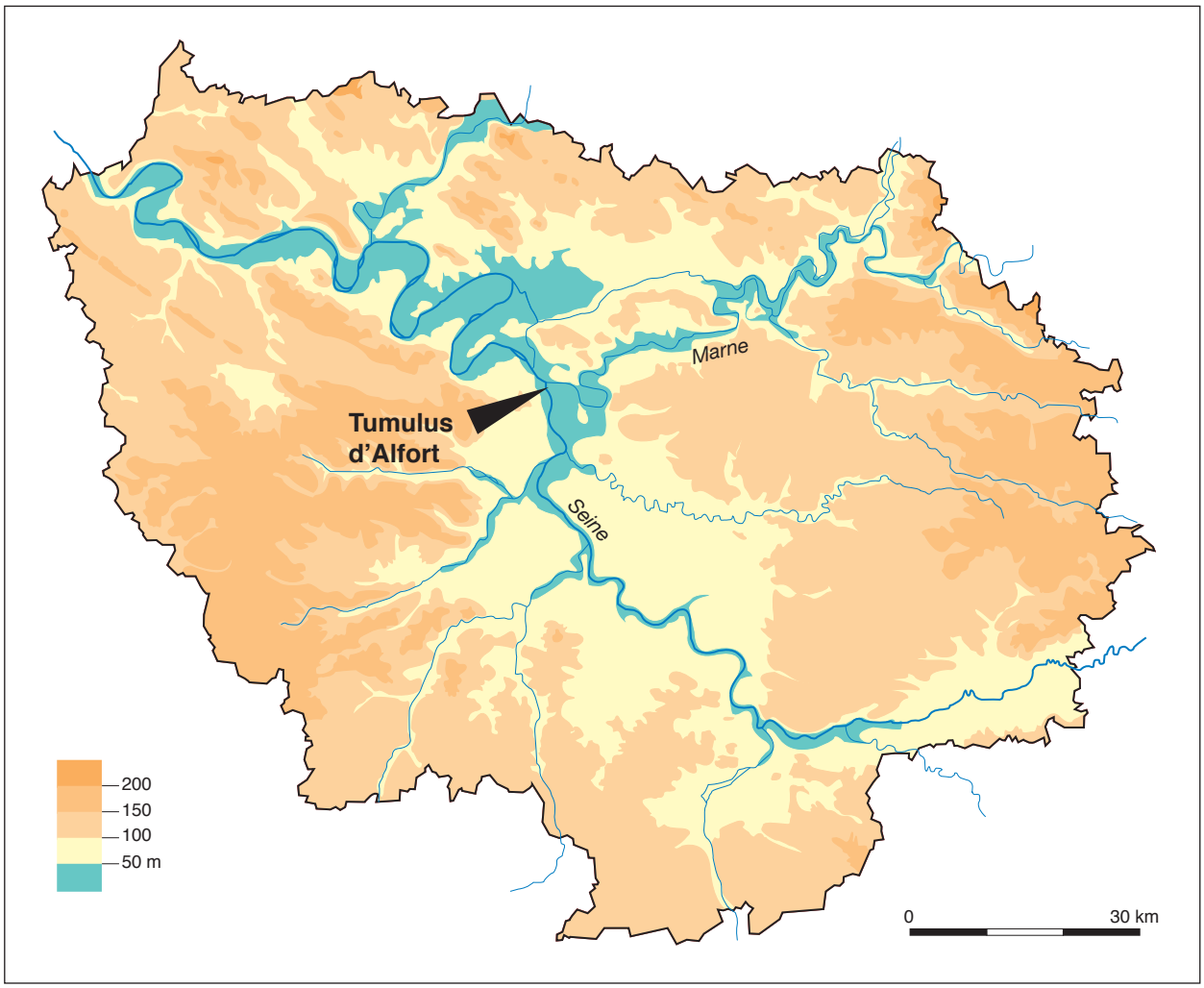

Fig. 1 - Tumulus d'Alfort à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Localisation.

daires et tertiaires traversés en amont par le fleuve et ses affluents (DIFFRE, POMEROL 1979 ; LAUTRIDOU 1985), montrent une alternance des phases grossières et des phases sablonneuses (RODRIGUEZ *et alii* 1994 ; DURBET *et alii* 1995a ; 1995b). Ces dépôts forment la basse terrasse et signent les variations de l'activité d'un système en tresse. Le comblement de la plaine de confluence résulte donc essentiellement des divagations de la Seine qui s'écoulait en de multiples chenaux très changeants.

Après les dernières phases d'incision du Tardiglaciaire, qui voient les deux cours s'établir dans leur chenal respectif, la sédimentation holocène colmate peu à peu les chenaux mineurs et les bras morts. D'épaisseurs très variables, ces comblements sont composés de limons argilo-sableux très organiques, de sables fins jaunes et d'argiles plus ou moins tourbeuses. L'atterrissement progressif des berges est marqué d'épisodes de reprise de la dynamique fluvio-sédimentaire dont la persistance jusqu'au XIX^{e} s. de zones humides, ennoyées lors des crues, constitue les derniers avatars.

En surélevant les rives des deux cours d'eau, un apport de matériaux hétérogènes, parfois épais de plusieurs mètres, a permis de prévenir les inondations et d'aplanir les terrains rendus ainsi propres à l'implantation urbaine et industrielle. Ces épais remblais scellent les niveaux sous-jacents.

Dans ce contexte, la Butte de Grammont, relevée sur la carte des Chasses du Roi à la fin du XVIII^{e} s. (fig. 2), constitue une anomalie topographique. Les arpenteurs la situe sur l'axe de la basse terrasse qui domine légèrement, au nord, la Marne et, au sud, une zone humide, vestige d'un ancien chenal de la Seine encore actif en 1630. Il est donc probable que cette extrémité de la basse terrasse constitue très tardivement la confluence de la Seine et de la Marne.

LE TUMULUS D'ALFORT

Le relevé du lieutenant Deroulède (fig. 3) permet de situer avec précision le tumulus d'Alfort à l'emplacement actuel de l'entrée du fort.

Son diamètre avoisine les 150 m. Il culmine à 3,50 m au-dessus de la plaine environnante. Deux fossés concentriques sont décrits et leurs profils relevés. « Ces fossés étaient l'un et l'autre remplis de terre végétale d'une couleur plus foncée que le

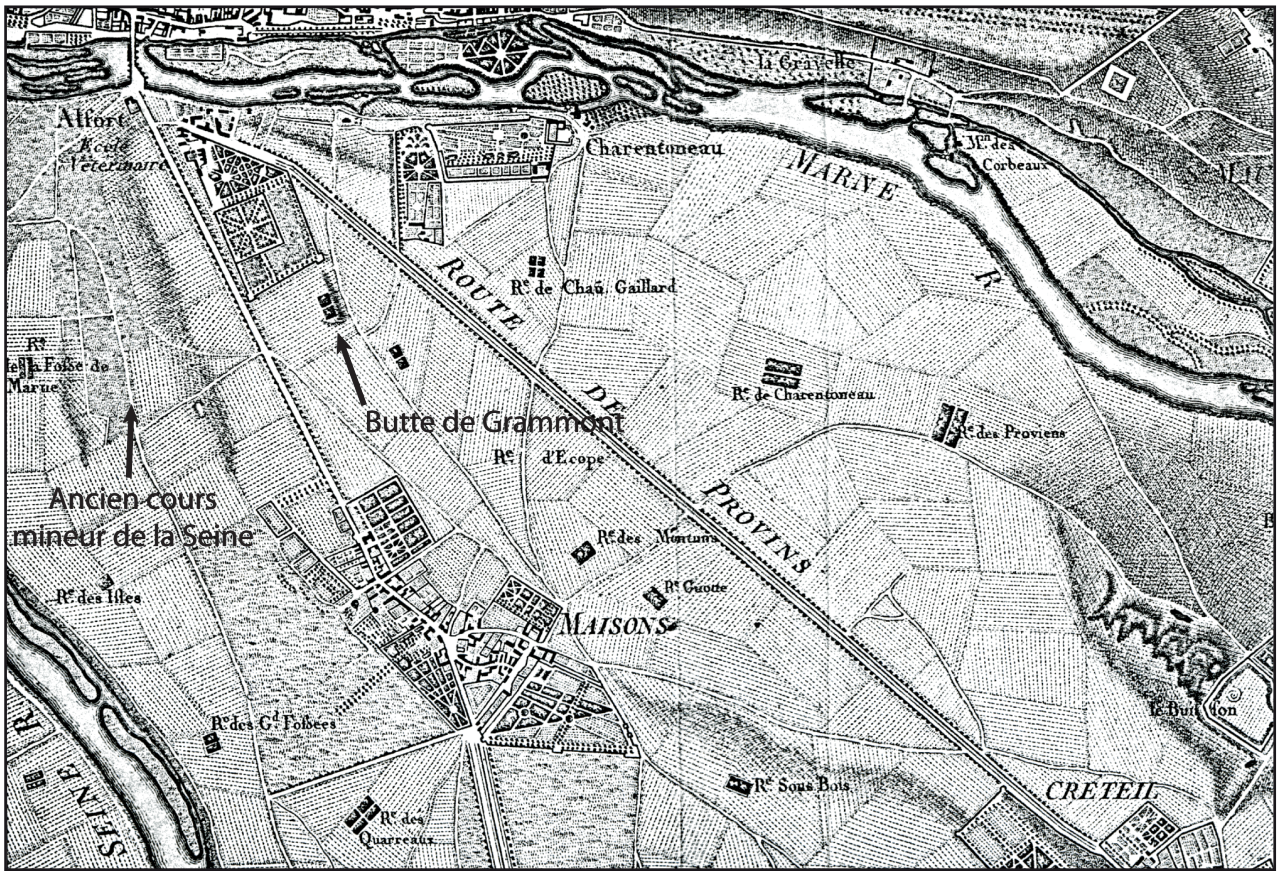

Fig. 2 - D'après la carte des Chasses (1764-1807, extrait noir et blanc).

sable dans lequel ils avaient été creusés, ce qui faisait ressortir nettement et permettait de mesurer les lignes de leurs profils » (CREULY 1859).

Le tracé du fossé intérieur semble avoir été intégralement reconnu. Il mesure environ 60 m de diamètre. Son profil trapézoïdal à fond plat est large de 3 m au fond et 4 m au sommet.

Son remplissage a livré en deux points opposés des ossements humains, en grande quantité semble-t-il. Des artefacts ont également été collectés (la recherche de ce mobilier n'a pas abouti à ce jour). Il paraît s'agir exclusivement de mobilier lithique dont « deux boules en grès, percées d'un trou s'élargissant vers la surface de chaque côté ».

Le tracé du fossé extérieur est malheureusement incomplet. Son diamètre excède 120 m, ce qui définit une aire de plus d'un hectare. Le creusement présente un profil en U évasé, profond d'environ 1,5 m et large de 2 m à l'ouverture.

La description des vestiges mobiliers fait état d'ossements humains. On peut même dénombrer un minimum de douze individus. *« Un petit tombeau en pierre dure* […] *rempli d'ossements »* est signalé. Ses dimensions intérieures sont de 0,70 m par 0,30 m. Des objets en bronze et en fer, parmi lesquels des éléments d'armement, sont énoncés.

DISCUSSION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Cette description, établie en 1842, est remarquable par sa précision et plusieurs éléments nous permettent d'évaluer la fiabilité de ce témoignage.

• Cette découverte est confortée par son évocation dans les années 1860 par un officier du Génie, qui ne semble pas avoir été impliqué lors des travaux de Déroulède (FRANCHOT 1926, p. 40).

• La représentation de la Butte de Grammont sur la Carte des Chasses, donc réalisée antérieurement à la reconnaissance de son caractère archéologique, est en tous points comparable avec la topographie décrite par le lieutenant Deroulède, 50 ans plus tard :

- la présence de l'École vétérinaire délimitée par les routes de Bourgogne et de Brie, actuelles RN6 et RN19, confirme la localisation du monticule ;

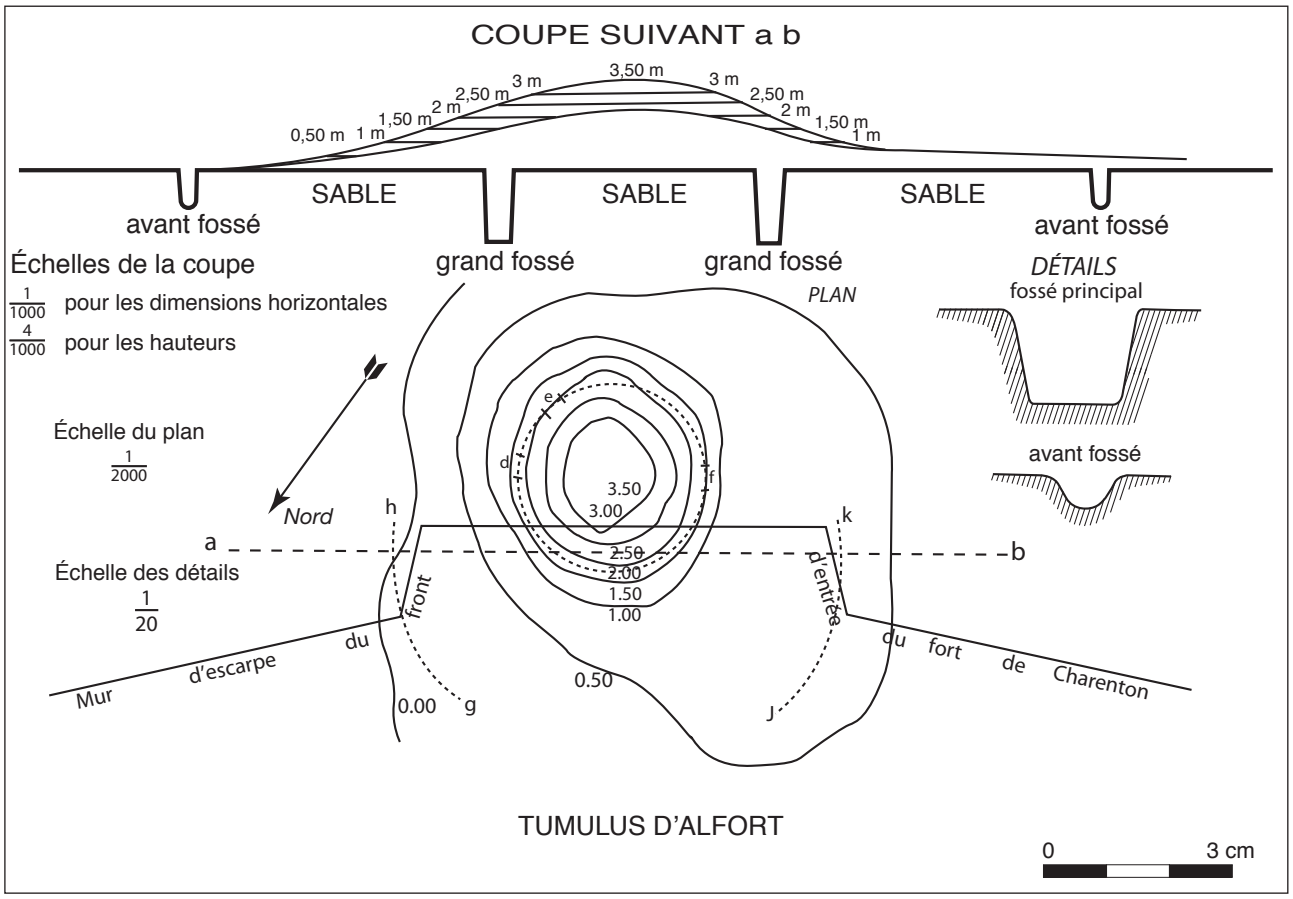

Fig. 3 - Copie du relevé du lieutenant Déroulède (d'après CREULY 1859).

- son emprise est très importante. Sa largeur représentée est approximativement égale au quart de la distance entre les deux routes à cet endroit, ce qui correspond à la représentation de 1842 ;

- on peut observer un escarpement plus important au sud-est qu'à l'ouest et donc un décentrement du sommet de la butte. Bien que le mode de représentation de la topographie soit différent, cette particularité s'observe aussi sur le relevé de 1842.

• Le général Creuly annonce en introduction de son article avoir transcrit fidèlement les notes du lieutenant Déroulède. À la lecture, le souci du détail est perceptible. Les quelques éléments de description des vestiges mobiliers sont insuffisants pour permettre une interprétation, mais ne présentent aucune emphase ou aberration. On est en définitive assez proche, dans la forme, d'un rapport tel qu'aurait pu le faire un soldat à un supérieur hiérarchique. Il semble ainsi que nous puissions nous fier à l'honnêteté de cette retranscription.

• Le corps des ingénieurs du service du Génie, dont fait partie le lieutenant Déroulède, maîtrise la technique du relevé hypsométrique, mise au point quelques années auparavant pour réaliser les cartes d'artillerie. C'est cette méthode que le technicien a appliquée pour réaliser le relevé du tumulus. Sa compétence en matière de topographie ne peut être mise en doute.

Les données graphiques dont nous disposons nous apparaissent donc fiables. La description initiale des vestiges et leur interprétation par le général Creuly, largement inspirée par les problématiques romanisantes de l'époque, sont par contre difficilement exploitables.

CARACTÉRISATION DU MONUMENT

LES ENCLOS

Les données permettant de caractériser fonctionnellement et chronologiquement le tumulus d'Alfort sont très lacunaires.

Cependant, de par son architecture et son organisation, cet ensemble monumental doit être rapproché des structures à enclos multiples bien connues dans le nord de la France (régions Picardie et Nord/Pas-de-Calais), dans la moitié sud de l'Angleterre, dans les Flandres belges et aux Pays-Bas (BOUREUX 1975 ; DEMOULE, ILETT 1978, p. 73 ; DREWETT 1981 ; BRUN, POMMEPUY 1987 ; PININGRE 1990 ; AMPE *et alii* 1996 ; BOSTYN *et alii* 2000 ; DESFOSSES *et alii* 2000a). Quelques-unes ont également été identifiées dans la Bassée (GOUGE, MORDANT, PIHUIT 1994, p. 179) ou encore dans l'est de la France (BONNET, LAMBACH, PLOUIN 2004). Ces structures à deux voire trois enclos concentriques sont le plus souvent attribuées, sur la base de datations ^{14}C et parfois grâce au mobilier céramique découvert, au Bronze ancien, voire à la première moitié du Bronze moyen pour les plus récentes d'entre elles.

Le tumulus d'Alfort se singularise cependant par ses dimensions extrêmes. En effet, les enclos multiples possèdent des diamètres externes qui excèdent rarement 30 à 40 mètres. Seuls les monuments à trois enclos concentriques, comme celui de Fréthun « Les Rietz » (Pas-de-Calais) (BOSTYN *et alii* 2000), affichent parfois des diamètres maximum compris entre 50 et 60 m.

Le double enclos partiellement fouillé à Étaples « Mont Bagarre » (Pas-de-Calais) (DESFOSSES, FERAY 2000), avec un diamètre extérieur extrapolé de 140 m, constituait jusqu'à présent une exception. Le fouilleur propose cependant d'y voir une occupation de type domestique, ce qui pourrait expliquer ces dimensions exceptionnelles (*ibid.*, p. 136).

On soulignera par ailleurs que le rapport de un à deux entre les diamètres des enclos, mis en évidence pour la plupart des monuments à deux fossés circulaires concentriques du nord de la France, du sud de l'Angleterre et des Flandres, est respecté pour le tumulus d'Alfort, bien que ses dimensions soient hors normes.

Le profil trapézoïdal du fossé interne du tumulus d'Alfort est peu fréquent parmi les monuments à enclos multiples des régions évoquées jusqu'à présent. On le retrouve toutefois dans les fossés externes de l'enclos double de Fréthun « Les Arguillières » (MARECHAL 2000) et de l'enclos triple de Fréthun « Les Rietz » (BOSTYN *et alii* 2000, p. 114-115).

LE TERTRE

Aucun des monuments à double ou triple enclos concentrique fouillé à ce jour n'a révélé la présence d'un tertre central encore préservé. Pour la plupart d'entre eux, l'existence d'une telle structure ne peut même pas être attestée. Le tumulus d'Alfort semble donc constituer un cas exceptionnel d'as-

sociation avérée entre un grand tertre central et un système de double enclos circulaire. Rappelons toutefois que rien ne permet de prouver à Alfort la contemporanéité des enclos et du tumulus.

D'après le relevé du lieutenant Deroulède (fig. 3), le tertre recouvrait très largement, dans les années 1840, le fossé interne. Il est cependant impossible de savoir si, lors de son érection, il était inscrit dans l'aire de l'enclos interne ou s'il recouvrait déjà le fossé. Quoiqu'il en soit, ce tertre a de toute évidence dû subir des phénomènes érosifs qui ont conduit à son tassement et son étalement (particulièrement visible sur les bords). Il conservait toutefois encore au XIX^{e} s. un remarquable tracé circulaire dans sa partie centrale que l'on peut estimer à 80 m de diamètre environ. Celle-ci présentait d'ailleurs une forme en calotte sphérique bien préservée. On peut ainsi calculer que le volume du tertre atteignait environ 8 820 m^3, et ce uniquement pour la partie centrale en bon état de conservation. Son volume initial dépassait sans peine les 10 000 m^3.

Un tertre de telles dimensions et d'un tel volume évoque bien évidemment les tumulus dits « princiers » connus au Bronze ancien en Bretagne, dans le Wessex et en Basse-Normandie. Les plus gros tumulus armoricains n'affichent toutefois pas des mensurations aussi importantes que celles d'Alfort. Ainsi le tumulus de Plonéour-Lanvern « Kerhué-Bras » (Finistère), avec des dimensions de 6 m de haut et de 60 m de diamètre, atteint environ 8 600 m^3 et celui de Plouvorn « Kernonen » (Finistère), mesurant 5 à 6 m de haut et 50 m de diamètre, atteint environ 6000 m^3 (BRIARD 1984, p. 251 et 262).

Il faut se tourner vers le Hallstatt final pour rencontrer, dans le Berry et l'Orléanais, des tertres possédant des dimensions et des volumes aussi importants (MILCENT 2004, p. 261-269). Les tumulus peuvent alors atteindre des diamètres de 60 à 70 m et des hauteurs dépassant 10 m, leur volume avoisinant 20 000 m^3 !

Notons cependant qu'aucun de ces gigantesques tumulus du Bronze ancien ou du Hallstatt final n'est associé à un système d'enclos multiple.

LES VESTIGES FUNÉRAIRES

La présence de nombreux ossements humains dans les deux fossés du tumulus d'Alfort semble attester du caractère funéraire de cet ensemble (pour une période donnée de son utilisation tout du moins). Ces ossements peuvent se trouver là en position primaire ou avoir été intégrés aux fossés par la dynamique de leur comblement.

On soulignera la présence du « petit tombeau en pierre dure » de 70 cm par 30 cm rempli d'ossements qui pourrait être rapproché de la sépulture de jeune enfant reposant dans un coffre en bois rectangulaire découverte dans l'un des fossés de l'enclos triple de Berry-au-Bac « La Croix-Maigret » (Aisne) (DEMOULE, ILETT 1978).

L'existence d'ensembles d'ossements situés en deux points opposés du fossé intérieur peut, quant à elle, être rapprochée des fosses découvertes lors de la fouille de l'enclos 1 du « Motel » à Fresnes-les-Montauban (Pas-de-Calais) et disposées de manière symétrique dans le fossé unique (DESFOSSES *et alii* 2000).

LES VESTIGES MOBILIERS

La description des artefacts faite par l'inventeur n'autorise aujourd'hui aucune attribution chrono-culturelle précise. Tels que présentés, les objets peuvent être affectés à différents contextes protohistoriques, voire historiques, régionaux. Ceci ne représente évidemment pas une aberration pour une structure de cette importance, stable dans le paysage, qui a pu être réutilisée à différentes périodes.

Seule la description des deux pièces de grès perforées est susceptible d'attirer notre attention car elle pourrait évoquer soit les haches marteaux telles qu'on en connaît en contexte Bronze ancien au Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) (VILLES 1987, p. 282) et dans l'ouest de la France (BRIARD, 1984, p. 109), soit le peson mis au jour à Étaples « Mont Bagarre » (DESFOSSES, FERAY 2000, p. 132, fig. 47). La documentation disponible est cependant trop indigente pour autoriser la moindre interprétation hâtive.

CONCLUSION

Il est bien évident que les éléments à notre disposition sont très insuffisants pour proposer une caractérisation aboutie de ce monument. Le relevé qui en a été effectué permet néanmoins d'en apprécier les dimensions exceptionnelles. Le tumulus d'Alfort constituait ainsi une structure unique de par son gigantisme, son bon état de conservation et l'association spectaculaire d'un enclos double et d'un grand tertre central.

Il pourrait parfaitement s'intégrer dans le paysage des structures monumentales du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen d'Europe nord-occidentale. Il combinerait alors à la fois le modèle de l'enclos multiple tel qu'on le connaît dans le nord de la France, les Flandres et le sud de l'Angleterre, et le modèle du tumulus monumental tel qu'il est développé en Armorique, en Basse-Normandie et dans le Wessex.

Rappelons toutefois que rien ne permet d'assurer la contemporanéité du tertre et des fossés (ni même celle des fossés entre eux), et que des tumulus de très grandes dimensions sont également connus au Hallstatt final dans le centre de la France. Autant d'éléments qui invitent à la plus grande prudence quant à la caractérisation et à l'interprétation de ce remarquable monument.

La localisation du tumulus d'Alfort à la confluence de deux grands fleuves tels la Seine et la Marne ne doit bien évidemment rien au hasard. C'est d'ailleurs à cet emplacement que s'est développé un ensemble funéraire protohistorique partiellement mis au jour lors des fouilles de la ZAC d'Alfort à Maisons-Alfort (COTTIAUX *et alii* 2002). Plusieurs sépultures à inhumation, ainsi qu'une probable sépulture à incinération, y ont été découvertes. Elles côtoient trois enclos circulaires sans qu'aucune corrélation n'ait toutefois pu être établie. Si les deux petits enclos interrompus mis en évidence sur la parcelle Alf II/95 semblent pouvoir être attribués à la fin de l'âge du Bronze (DURBET *et alii* 1995b, p. 2 ; COTTIAUX *et alii* 2002, p. 105), le dernier, beaucoup plus vaste, n'a été observé que très partiellement (COTTIAUX *et alii* 2002, p. 40). Il n'a pas livré suffisamment d'indices pour que son attribution chronologique soit précisée. Son diamètre est estimé à 35 m. Une des sépultures mise au jour sur la parcelle Alf II/99 (str. 219) est datée de l'extrême fin du III^{e} millénaire (COTTIAUX *et alii* 2002, p. 43).

Il paraît logique de mettre en relation cet ensemble funéraire avec le tumulus d'Alfort, distant de seulement 800 m. L'homogénéité de ce vaste complexe semble d'ailleurs confortée par les propos d'Auguste Franchot qui observe, au début du XX^{e} s., que des « tombelles celtiques très nombreuses se trouvent entre Villeneuve-Saint-Georges, Choisy et la Marne, dans les environs d'Alfort et de Montmesly [c'est-à-dire précisément dans le secteur qui nous concerne ici]. En explorant attentivement la plaine et en suivant son profil sur l'horizon on aperçoit quelquefois des tertres qui se dessinent à la surface » (FRANCHOT 1926, p. 40).

Il n'est pas exclu que le mobilier collecté en 1842 soit redécouvert un jour dans les réserves du musée où le lieutenant Déroulède n'a certainement pas manqué de le verser. Son étude permettrait alors de mieux discuter notre proposition.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMPE C., BOURGEOIS J., CROMBE P, FOCKEDEY L. (1996) – The cirular view. Aerial photography and discovery of Bronze Age funerary monuments in East-and-West-Flanders (Belgium). *Germania*, t. 74, vol. 1, p. 45-97.

ARDOUIN S. (2001) – Les occupations de l'âge du Fer dans le Val-de-Marne, dans : NAUDET F., Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne - *Carte archéologique de la Gaule, Val-de-Marne* ; Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 45-56.

BLANCHET J.-C., MORDANT C. (1987) – Les premières haches à rebords et à butée dans le Bassin parisien et le nord de la France, dans : *Les relations entre le continent et les Îles britanniques à l'âge du Bronze*. Actes du Colloque de Lille dans le cadre du 22^{e} Congrès préhistorique de France, 2-7 septembre 1984, *Revue archéologique de Picardie/Société préhistorique française*, p. 89-118.

BONNET C., LAMBACH F., PLOUIN S. (2004) – Le tertre II de Colmar-Riedwihr (Haut-Rhin) : évolution d'un monument funéraire du Bronze ancien à La Tène A, *Bulletin de la Société Préhistorique française*, tome 101, n° 3, p. 547-594.

BOSTYN F., BLANCQUAERT G., LANCHON Y., avec la collab. de AUBOIRE G. (2000) – Un enclos triple du Bronze ancien à Fréthun (Pas-de-Calais). Société Préhistorique française, *Travaux I. Habitats et nécropoles à l'âge du Bronze sur le Transmanche et le TGV nord*, p. 109-128.

BOUREUX M. (1975) – Fouilles à Berry-au-Bac, La Croix-Maigret. *Revue archéologique de l'Oise*, n° 6, p. 3-7.

BRIARD J. (1984) – *L'Âge du Bronze en France - 3. Les tumulus d'Armorique*. Paris, Picard, 304 p.

BRUN P., POMMEPUY C. (1987) – La nécropole protohistorique du méandre de Bucy-le-Long/Missy-sur-Aisne dans son contexte chronologique et historico-culturel, dans : *Les relations entre le continent et les Îles britaniques à l'âge du Bronze*. Actes du Colloque de Lille dans le cadre du 22^{e} Congrès préhistorique de France, 2-7 septembre 1984. Revue archéologique de Picardie/Société préhistorique française, p. 57-75.

BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MAGNE P., SALANOVA L. (2004) – La céramique de la fin du 4e et du 3e millénaire dans le centre-nord de la France ; bilan documentaire. *Anthropologica et Præhistorica*, n° 115, p. 155-178.

BRUNET P., DURBET G., HADJOUIS D., RICARD J.-L., VERDIN P. (2006) – *Villeneuve-le-Roi, études complémentaires.* Paris, Laboratoire départemental d'archéologie, Institut national de recherches archéologiques préventives, 41 p.

BULARD A., GOUGE P., MARION S. (1994) – Inventaire des sites du Hallstatt final et de la Tène en Île-de-France, dans : BUCHENSHUTZ O., MÉNIEL P. (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*. Actes du Colloque de Paris, 1993. Paris, Presse de l'École normale supérieure, p. 25-44.

COLLECTIF (1984) – *Maisons-Alfort, mille ans d'histoire*, tome 1, Maisons-Alfort, Millau, Association Maisons-Alfort, mille ans d'histoire, (ASPV), 317 p.

COTTIAUX R., CASADÉI D., CHAUSSÉ C., DELATTRE V., HACHEM L., MARTIAL E. (2002) – *Maisons-Alfort, « ZAC d'Alfort » (Val-de-Marne). Document Final de Synthèse de sauvetages urgents 1998-2001*. DRAC-SRA Île-de-France/Pantin, AFAN, 2 vol.

CREULY (1859) – Note sur le tumulus d'Alfort. *Revue archéologique*, tome XV-II, p. 560-562.

DEMOULE J.-P., ILETT M. (1978) – *Le site de Berry-au-Bac, La Croix-Maigret ; Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aine - 6 - rapport d'activité*. Université de Paris I, p. 51.

DESFOSSES Y., MASSON B., avec la collab. de BARBET P., MUNAUT A.-V., EMONTSPOHL A.-F., RODRIGUEZ P., SOLARI M.-E., YVINEC J.-H. (2000) – Les enclos funéraires du « Motel » à Fresnes-les-Montauban (Pas-de-Calais). Société Préhistorique Française, Travaux I. *Habitats et nécropoles à l'âge du Bronze sur le Transmanche et le TGV nord*.

DESFOSSES Y., FERAY P. (2000) – Le double enclos du Bronze moyen d'Étaples (zone II), dans : DEFOSSES (dir.), *Archéologie préventive en vallée de Canche ; les sites protohistoriques fouillés dans le cadre de la réalisation de l'Autoroute A16*. (Nord-Ouest archéologie n° 11), p.106-138.

DIFFRE P,, POMEROL C. (1979) – *Paris et ses environs. Les roches, l'eau et les hommes,* Paris, Massonet Cie éd., 175 p.

DREWETT P. L. (1981) – The excavation of five round barrows at West Heat, Harting, West Sussex, dans : Rescue Archaeology in Sussex, 1980, *Bulletin of the Institute of Archaeology*, n° 18, p. 26-29.

DURBET G., avec la collab. de BADALIAN L., HADJOUIS D., LAURENT M., MARSH R., RICARD J.-L., RIMBAULT S., WATTEZ J. (1995a) – *Maisons-Alfort, ZAC. d'Alfort I ; fouille archéologique*. LDA94/Arpea94. Octobre 1995.

DURBET G., AUGUSTE P., COTTIAUX R., GOIN-LANGEVIN R., ESPAGNE J., GILBERT C., MALLET A. (1995b) – *Maisons-Alfort. Site du LCHF. Compte-rendu sommaire d'évaluation archéologique*. Paris, Laboratoire départemental d'archéologie, juin 1995, 16 p.

FRANCHOT A. (1926) – *Histoire de Choisy-le-Roi*, Choisy-le-Roi, 1926. rééd. 2004, Collection Monographies des villes et villages de France, Histoire de Choisy-le-Roi, 2 vol., Paris, Éditions Le Livre d'Histoire.

GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. (1994) – *Nécropoles de la Bassée, âge du Bronze, présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*. Bazoches-les-Bray, Centre départemental d'archéologie de la Bassée, 192 p.

HADJOUIS A. (2001) – *Analyse sédimentologique complémentaire de la ZAC d'Alfort I, Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Apport des minéraux lourds.* Villejuif, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 48 p.

LABARRE R. (1999) – *Recherches sur l'époque gallo-romaine en Val-de-Marne.* Mémoire de DEA d'archéologie, Paris IV-Sorbonne, juin 1999, 205 p.

LAUTRIDOU J.-P. (1985) – *Le cycle périglaciaire pleistocène en Europe du Nord Ouest et plus particulièrement en Normandie, Caen.* Caen, Éditions du Centre de morphologie du CNRS, rue des Tilleuls, 2 vol.

MARÉCHAL D. (2000) – *Fréthun « Les Arguillières »/RD 304*, *Document Final de Synthèse*, Service Régional de l'Archéologie Nord/Pas-de-Calais.

MICHEL J.-P. (1972) – *Le Quaternaire de la région parisienne.* Thèse Université de Paris VI, 579 p.

MILCENT P.-Y. (2004) – Le premier âge du Fer en France centrale. *Mémoire de la Société préhistorique française*, n° XXXIV, 2 vol., 718 p.

NAUDET F., Laboratoire départemental d'archéologie 94 (2001) – *Carte archéologique de la Gaule, Val-de-Marne*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Ministère de

l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 114-116.

PININGRE J.-F. (1990) – La nécropole de l'âge du Bronze de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), dans : *Les enclos funéraires de l'âge du Bronze dans le Nord/Pas-de-Calais*. Catalogue d'exposition, Lille-Arras, Boulogne-Douai, décembre 1990 - mars 1991. (Les Cahiers de Préhistoire du Nord, 8, numéro spécial), p. 79-89.

RODRIGUEZ P. (1992) – *Intervention géoarchéologique sur le tracé du collecteur EU L1. Port de Bonneuil, Val-de-Marne. Rapport de synthèse*. Villejuif, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 114 p.

RODRIGUEZ P., avec la collab. de BADALIAN L., GAUTHIER A., PERNAUD J.-M., WATTEZ A. (1994) – *Maisons-Alfort, Z.A.C. d'Alfort I. Étude géomorphologique.* Villejuif, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 134 p.

RODRIGUEZ P. (1996) – Maisons-Alfort, Rives de la Marne, dans : *Bilan scientifique 1995*, DRAC-SRA d'Île-de-France, p. 131.

RODRIGUEZ P., GAUTHIER A., HADJOUIS A., WATTEZ J. (2000) – *Étude paléoenvironnementale sur la ZAC d'Alfort II à Maisons-Alfort (Val-de-Marne, Laboratoire central hydraulique)*, 124 p.

VANMOERKERKE J. (1990) – Les structures funéraires au Bronze ancien et moyen, dans : *Les enclos funéraires de l'âge du Bronze dans le Nord/Pas-de-Calais*. Catalogue d'exposition, Lille-Arras, Boulogne-Douai, décembre 1990 - mars 1991. (Les Cahiers de Préhistoire du Nord, 8, numéro spécial, 1990), p. 11-14.

VILLES A. (1987) – Un aperçu de l'industrie lithique de l'âge du Bronze au Fort-Harrouard, dans : *Les relations entre le continent et les Îles britanniques à l'âge du Bronze.* Actes du Colloque de Lille dans le cadre du 22e Congrès préhistorique de France, 2-7 septembre 1984. (Revue archéologique de Picardie/ Société préhistorique française), p. 275-305.

Gilles DURBET
Laboratoire départemental d'archéologie
du Val-de-Marne – UMR 7041,
Ethnologie préhistorique
7/9, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Renaud NALLIER
Université Paris 1 – UMR 7041,
Équipe de Protohistoire européenne,
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université
92023 Nanterre cedex
nallier.renaud@wanadoo.fr

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 2 – 2009

Table des matières

P. BRUNET, J.-G. PARIAT, R. COTTIAUX avec la collaboration de M.-F. ANDRÉ, Sépultures et céramiques du Bronze ancien à Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne) ..... p. 3

G. DURBET, R. NALLIER, Le tumulus d'Alfort à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) : un monument funéraire remarquable du Bronze ancien à la confluence de la Seine et de la Marne ? ..... p. 23

R. NALLIER, P. HUARD, D. HADJOUIS, Une fosse polylobée du Bronze final IIb-IIIa à Villejuif, « Les Hautes Bruyères » (Val-de-Marne) ..... p. 33

B. BOUET-LANGLOIS, Nouveaux dépôts de haches à talon en Île-de-France. Observations macroscopiques, techniques et typologiques ..... p. 65

J.-M. SÉGUIER, Un ensemble de céramique domestique du IVe s. av. J.-C. à Compans, « Le Poteau du Mesnil » (Seine-et-Marne) ..... p. 89

Y. LE BÉCHENNEC, « Une lance sonore » dans la nécropole gauloise de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ..... p. 101

E. du BOUËTIEZ, H. ERISTOV, Peintures murales gallo-romaines à Vanves (Hauts-de-Seine) ..... p. 107

J.-M. SÉGUIER, G. AUXIETTE, P. BERTIN, F. PILON, La ferme et les stèles gallo-romaines du « Port aux Pierres » à Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) ..... p. 147

R. LABARRE, L'aqueduc de Lutèce : une nouvelle approche ..... p. 171

S. ARDOUIN avec la collaboration de B. DELOUMEAUX, Les bassins et ouvrages d'art de l'aqueduc antique de Lutèce ..... p. 181

F. MORET-AUGER, Un denier inédit ou hybride de l'empereur Hadrien pour Antonin le Pieux César (Souzy-la-Briche – Essonne) ..... p. 193

A. BOURROUILH, Habitat et système agraire au premier Moyen Âge. Vers une modélisation dynamique des interactions société / milieu à partir de sites de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) ..... p. 195

C. BUQUET-MARCON, Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne) ..... p. 211

A. LEFÈVRE, La céramique du début du Moyen Âge (XIe- XIIe s.) du sud des Yvelines : les sites de Bullion (rue de Noncienne) et Sonchamp (déviation de la route nationale 10) ..... p. 221

C. CLAUDE, Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) ..... p. 235

D. CHAOUI-DERIEUX, J.-F. GORET, L'exploitation artisanale des côtes de grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes en Île-de-France (IXe-XIIIe s.) ..... p. 253

D. LAVALL, C. PIOZZOLI, Les vestiges de la porte de Rosny de Mantes-la-Jolie (Yvelines) : lecture comparée des vestiges souterrains et du « Chouquet », livre de comptes des fortifications durant « l'occupation anglaise » ..... p. 273

P. BROUTIN avec la collaboration de M. BELARBI et M. HOUDAYER, « De grès ou de force », les carrières de grès sur le plateau de Sénart ..... p. 291

J.-Y. DUFOUR, Une remise pour la chasse au lieu-dit « La Vignolle » à Roissy-en-France (Val-d'Oise) ..... p. 305

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2007/2008 portant sur l'Île-de-France ..... p. 327

Prix : 18 €